



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

LIVRET REFERENTIEL

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE

FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION

NATATION COURSE



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

SOMMAIRE

| | |
|---|-------------|
| CHAPITRE I : L'ARCHITECTURE DU DIPLOME | P. 4 |
| 1. Le rôle du brevet fédéral 4 ^{ème} degré : le référentiel d'activités | p.4 |
| a. Définition et généralités | p.4 |
| b. Le texte de référence | p.5 |
| c. Ce qui est à retenir | p.5 |
| 2. La qualification : le référentiel de certification | p.5 |
| a. Définition et généralités | p.5 |
| b. Le texte de référence | p.5 |
| c. Ce qui est à retenir | p.6 |
| CHAPITRE II : ENTREE EN FORMATION DU STAGIAIRE | P.7 |
| 1. Le dossier d'inscription | p.7 |
| 2. Les pré requis à l'entrée en formation | p.7 |
| a. Définition et généralités | p.7 |
| b. Ce qui est à retenir | p.7 |
| c. La durée de validité du livret de formation du brevet fédéral 4 ^{ème} degré | p.10 |
| 3. Le positionnement | p.10 |
| a. Définition et généralités | p.10 |
| b. Ce qui est à retenir | p.11 |
| CHAPITRE III : LA FORMATION ET LA CERTIFICATION | P.13 |
| 1. Les pré requis à la mise en situation pédagogique | p.13 |
| 2. Le contenu de la formation | p.14 |
| a. Récapitulatif du volume horaire | P.15 |
| b. Le contenu de la formation | p.16 |
| 3. L'alternance | p.29 |
| a. L'organisation de séquences de formation au sein de l'ERFAN et en club | p.29 |
| b. La mise en œuvre de la formation | p.30 |
| 4. Le tutorat | p.31 |



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

- 5. Les modalités de la certification p.32
 - a. Les différentes épreuves de certification du brevet fédéral 4^{ème} degré p.33
- 6. La formation continue du brevet fédéral 4^{ème} degré p.34

CHAPITRE IV : LES EQUIVALENCES ET LES DISPENSES P.35

- 1. Définitions et généralités p.35



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

CHAPITRE I : L'ARCHITECTURE DU DIPLOME

1 – LE RÔLE DU BREVET FEDERAL 4^{ème} degré : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES

a - Définition et généralités

Les titulaires du brevet fédéral 4^{ème} degré « natation course » interviennent au sein d'un club de la Fédération Française de Natation. Ils sont chargés de l'entraînement d'une population de sportifs évoluant dans un système compétitif en « natation course ».

Ils ont vocation à encadrer une population de sportifs n'ayant pas encore atteint en « natation course » le plus haut niveau national senior.

Ces intervenants inscrivent leur action dans le cadre des orientations fédérales ainsi que dans le cadre des valeurs et des objectifs fixés par les instances dirigeantes du club.

Ils entraînent des sportifs en vue de la compétition, s'impliquent dans le fonctionnement du club, managent, coordonnent une équipe de personnes en vue de la mise en œuvre du projet sportif de la natation course et du plan de développement du club.

Ils ont pour principales missions :

- de participer à la conception du plan de développement du club,
- de coordonner la mise en œuvre du projet sportif en « natation course »,
- de concevoir un programme d'entraînement nécessaire pour évoluer à un niveau de pratique national en « natation course »,
- de conduire une action, du perfectionnement à l'entraînement dans le cadre des programmes de développement et de formation, pour des jeunes ayant pour objectif d'accéder à un niveau de pratique national en « natation course »,
- de conduire une action de formation,
- de s'impliquer dans le fonctionnement du club,
- d'assurer la mise en œuvre de la sécurité de la pratique et des pratiquants.

La construction des brevets fédéraux est réalisée dans le concept d'une filière de formation. Ainsi, il apparaît primordial de ne pas dépasser les compétences visées par chaque brevet fédéral. Afin d'amener le stagiaire au niveau d'encadrement qu'il désire, il n'est pas concevable de vouloir empiéter sur un niveau supérieur à celui du brevet fédéral visé.

La notion de filière doit être aussi entendue comme une somme de compétences à acquérir dans le temps, ainsi il est essentiel de ne pas brûler les étapes de formation, de respecter le temps nécessaire à la maturation et à l'expérience. Dans ce sens, il est inconcevable de passer plusieurs niveaux de brevet fédéral dans une même saison sportive.

La formation au brevet fédéral 4^{ème} degré est organisée, avec l'accord de la direction technique nationale de la Fédération française de natation : la mise en œuvre des formations au brevet fédéral 4^{ème} degré nécessite une coordination pédagogique et une cartographie nationale.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

b - Le texte de référence

Le texte de référence est le règlement général du brevet fédéral 4^{ème} degré natation course de la Fédération Française de Natation reconnu par le Ministère de tutelle.

c - Ce qui est à retenir

Le référentiel d'activités défini dans le règlement général du brevet fédéral 4^{ème} degré natation course présente :

- la description de la fonction du breveté fédéral 4^{ème} degré natation course et notamment :
 - o son appellation,
 - o le champ et la nature de ses interventions,
 - o son autonomie et sa responsabilité,
- la fiche descriptive d'activités (FDA), qui présente l'ensemble des activités constitutives de la fonction et font partie intégrante des contenus de la formation. Toute activité décrite est exprimée notamment par un verbe d'action. On distingue généralement trois niveaux :
 - o "il fait" : le diplômé est en pleine autonomie sur cette action,
 - o "il peut être amené à faire" : la formation intègre cette compétence dans ses contenus, mais il ne s'agit pas du cœur du métier du diplôme,
 - o "il participe" ou "contribue à"... : le titulaire du brevet fédéral intervient dans ce domaine, mais il n'est pas en autonomie.

2 – LA QUALIFICATION : LE REFERENTIEL DE CERTIFICATION

a - Définition et généralités

Le référentiel de certification présente les unités capitalisables (UC) constitutives du brevet fédéral 4^{ème} degré natation course (UC1 à UC8). Il fixe pour chaque unité les compétences attendues, exprimées sous forme d'objectifs. Chaque UC est définie par un Objectif Terminal d'intégration (OTI) :

| | |
|-------------|--|
| UC 1 | EC de participer au fonctionnement du club |
| UC 2 | EC de concevoir son projet d'action |
| UC 3 | EC d'encadrer la natation course en sécurité |
| UC 4 | EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités |
| UC 5 | EC de conduire une démarche de perfectionnement sportif en « natation course » |
| UC 6 | EC d'organiser le séjour avec nuitées d'un groupe de mineurs |
| UC 7 | EC de coordonner la mise en œuvre du projet sportif « natation course » |
| UC 8 | EC de conduire une action de formation |

(EC : être capable de)

b - Le texte de référence

Le texte de référence est le règlement général du brevet fédéral 4^{ème} natation course de la Fédération Française de Natation reconnu par le Ministère de tutelle.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

c - Ce qui est à retenir

Le référentiel de certification présente la liste des compétences que doivent maîtriser les stagiaires en fin de formation (quelles compétences le stagiaire doit-il posséder en fin de formation pour « faire » ?).

Le référentiel de certification n'est pas un référentiel de formation. Il présente les objectifs à atteindre pour prétendre à l'attribution du brevet fédéral 4^{ème} degré natation course.

Il s'appuie sur la description de la fonction et sur la fiche descriptive d'activités. Par conséquent, la formation ne peut pas se limiter à l'acquisition des compétences et connaissances nécessaires à la certification.

La formation doit s'appuyer sur le tableau du contenu de la formation du brevet fédéral 4^{ème} degré natation course.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

CHAPITRE II : ENTREE EN FORMATION DU STAGIAIRE

1 – LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription du candidat se compose :

- d'une fiche d'inscription faisant apparaître :
 - o les coordonnées du candidat : nom, prénom, club, date de naissance, adresse, téléphone, lieu d'exercice...,
 - o son numéro de licence,
 - o sa pratique personnelle, son niveau sportif, les tests ENF qu'il possède,
 - o son niveau scolaire, ses diplômes,
 - o ses diplômes dans le domaine de la sécurité, de l'animation, de l'enseignement et de l'entraînement
 - o ses diplômes d'officiel FFN ou d'évaluateur ou d'assistant évaluateur de l'ENF,
- d'une attestation du Président d'un club permettant au stagiaire de justifier de trois années d'une activité d'encadrement pédagogique en natation course,
- d'une lettre du Président de son club ou éventuellement du club d'accueil, précisant son accord pour l'accueil d'un stagiaire au brevet fédéral 4^{ème} degré au sein du club,
- d'un engagement d'un tuteur du club d'accueil du stagiaire lors de son stage en situation,
- d'un certificat médical attestant de la capacité du candidat à suivre la formation, datant de moins de trois mois à l'entrée en formation,
- d'une copie du diplôme brevet fédéral 3^{ème} degré, ou du brevet d'Etat d'éducateur sportif 1^{er} degré option « activités de la natation » (BEESAN) ou option « natation sportive » (BEES 1^{er} natation sportive),
- d'une copie du test du Sauv'nage, du Pass'sports de l'eau et du Pass'compétition natation course,
- d'une copie du diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1).

2 – LES PRE-REQUIS A L'ENTREE EN FORMATION

a - Définition et généralités

Les exigences préalables à l'entrée en formation ont pour but de vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation.

b - Ce qui est à retenir

L'ERFAN vérifie que le candidat possède les pré-requis d'entrée en formation fixés dans le règlement général du brevet fédéral 4^{ème} degré natation course.

Ces pré-requis pour accéder à la formation sont :

- Avoir 18 ans minimum,
- Être licencié à la Fédération Française de Natation,
- Être titulaire du PSC 1 ou son équivalent,
- Être titulaire du diplôme du Sauv'nage,
- Être titulaire du diplôme du Pass'sports de l'eau,
- Être titulaire du diplôme du Pass'compétition natation course,



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

- Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres (voir ci-dessous),
- Être titulaire du BF 3 ou brevet d'Etat d'éducateur sportif 1^{er} degré option « activités de la natation » (BEESAN) ou option « natation sportive » (BEES 1^{er} natation sportive) ou satisfaire aux conditions de substitution (voir ci-dessous).

Dans l'esprit des rédacteurs :

Il est tout d'abord important de définir la notion de sécurité de la personne ou sécurité du pratiquant et la notion de sécurité d'un lieu de pratique :

La sécurité des pratiquants : lorsque j'encadre, je suis responsable de la sécurité des pratiquants et suis capable de leur porter secours, de les sortir de l'eau, de prodiguer les premiers secours : ce sont les compétences minimales obligatoires dans toutes les disciplines et pour tous les brevets fédéraux.

La sécurité d'un lieu de pratique : lorsque je surveille, j'assure la sécurité d'un lieu de pratique, je suis capable de garantir l'hygiène et la sécurité d'une piscine ou d'une baignade en milieu naturel, je suis capable de porter secours à une victime à 300 mètres en mer, de la sortir de l'eau, de prodiguer les premiers secours.

Ces personnes assurant la sécurité d'un lieu de pratique portent le titre de MNS.

La FFN privilégie la fonction d'éducateur et à ce titre limite volontairement le niveau de la compétence des titulaires d'un BF à celle de la sécurité du pratiquant. Elle ne souhaite pas imposer la contrainte de posséder un diplôme permettant d'assurer la sécurité d'un lieu de pratique, soumis à une obligation de formation continue annuelle.

Elle préfère laisser la liberté et la responsabilité aux dirigeants du club de faire passer la formation aux premiers secours en équipe de niveau 1 à l'un des éducateurs du club et non à l'ensemble des membres de l'équipe.

Le diplôme du PSC1 et le test de sécurité proposés suffisent à répondre à cette obligation d'assurer la sécurité des pratiquants.

Dans un autre domaine, la fédération souhaite que les stagiaires possèdent à l'entrée en formation un minimum de vécu, d'expérience pratique personnelle, au travers de l'obligation de posséder les tests de l'ENF.

Il s'agit en effet de partager une culture fédérale, voire interfédérale, commune pour la formation du nageur et de permettre au stagiaire de s'appuyer sur la richesse de sa propre pratique et notamment sur sa connaissance des tests et de l'organisation de ceux-ci.

Test de sécurité :

Le test de sécurité, réalisé sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) consiste en :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite « en canard » et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface,
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Ce test de sécurité est un pré-requis à l'entrée en formation. Il peut être organisé le même jour que le positionnement des stagiaires. Toutefois, seuls les stagiaires ayant réussi le test de sécurité et remplissant l'ensemble des exigences préalables à l'entrée en formation peuvent suivre la procédure du positionnement.

Conditions de substitution pour la personne non titulaire du BF3 :

La construction des brevets fédéraux est réalisée dans le concept d'une filière de formation, permettant à la personne d'accumuler les compétences visées à chaque niveau de formation d'un brevet fédéral. Ainsi, pour entrer en formation sur un niveau de brevet fédéral, la personne doit être titulaire du brevet fédéral sous-jacent.

Si la personne n'est pas titulaire du brevet fédéral 3^{ème} degré il lui faut alors démontrer qu'elle possède les compétences, des brevets fédéraux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré natation course, avant son entrée en formation au brevet fédéral 4^{ème} degré natation course.

La personne doit :

- justifier d'une pratique compétitive régulière, pendant au moins trois saisons, définie pour chacune des différentes disciplines. Ce niveau ne peut être inférieur au niveau régional et ne peut concerner les moins de 14 ans,
- justifier d'une expérience dans le domaine de l'enseignement d'une durée minimale de 200 heures et dans le domaine des premières pratiques compétitives d'une durée minimale de 200 heures également, au sein d'un club de la fédération, dans les 3 ans qui précèdent l'entrée en formation. Les groupes, au sein du club, supports à cette expérience doi(ven)t avoir pour objectif la préparation du « Sauv'nage », du « Pass'sports de l'eau » et du « Pass'compétition » pour la partie enseignement et des premières compétitions dans le domaine de l'entraînement.
- être titulaire du titre d'évaluateur ENF 1, ENF 2 et ENF 3 natation course,
- et avoir validé les compétences pédagogiques du BF3. Il est procédé à la vérification de ces compétences du brevet fédéral 3^{ème} degré lors de la conduite d'une séance d'une durée de trente minutes minimum suivie d'un entretien d'une durée de trente minutes. Cette épreuve de substitution pour la personne non titulaire du brevet fédéral 3^{ème} degré natation course est organisée par l'Institut National de Formation aux Activités de la Natation (INFAN).

Dispositions pour les sportifs listés « haut niveau »

Les sportifs inscrits ou ayant été inscrits sur les listes ministérielles « haut niveau » en natation course ou en natation en eau libre sont dispensés des pré requis à l'entrée en formation. Toutefois, il leur est demandé de justifier au minimum du titre d'assistant évaluateur ENF 1 avant l'entrée en formation. Une session de formation spécifique d'assistant évaluateur ENF 1, pour les athlètes « haut niveau », peut être organisée par le CTS coordonnateur.

Au plus tard lors de la vérification des pré requis à la mise en situation pédagogique, ils doivent :

- présenter l'attestation du PSC 1 ou son équivalent,
- satisfaire au test de sécurité des brevets fédéraux, sur une distance de 50 mètres.

Une session de formation spécifique réservée aux athlètes de haut niveau pourra être organisée par l'INFAN après avis du DTN.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Dans l'esprit des rédacteurs

Les sportifs de « haut niveau » de 18 ans et plus peuvent accéder directement à la formation du brevet fédéral 4^{ème} degré natation course. Toutefois, ils devront être en capacité de garantir le même niveau de sécurité que les autres stagiaires en formation aux brevets fédéraux. Pour cela, ils devront produire le PSC1 et réaliser le test de sécurité pour être reconnu autonome dans le stage en situation. Ces conditions doivent être produites, au plus tard lors de l'organisation de la formation concernant les pré-requis à la mise en situation pédagogique.

La dispense accordée aux sportifs de « haut niveau » ne concerne pas les pré-requis à la mise en situation pédagogique. Ils doivent suivre la formation selon les modalités définies par l'ERFAN à partir du tableau des contenus de la formation.

c – La durée de validité du livret de formation du brevet fédéral 4^{ème} degré natation course

L'entrée en formation fait l'objet de la délivrance d'un livret de formation ou d'une attestation d'entrée en formation dont la validité ne peut dépasser quatre saisons sportives. A l'issue de ces quatre saisons le candidat n'ayant pas validé son brevet fédéral effectue un nouveau positionnement organisé par l'ERFAN.

3 – LE POSITIONNEMENT

a - Définition et généralités

Le positionnement permet d'analyser la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation en référence d'une part, aux compétences requises par le référentiel de certification du brevet fédéral 4^{ème} degré natation course et d'autre part, à ses acquis.

Lors de l'entrée en formation, il s'agit de valoriser le parcours du stagiaire et les compétences acquises afin de lui permettre de bénéficier d'éventuels allègements de formation, ou si nécessaire de lui proposer une formation complémentaire.

Le positionnement est possible dès lors que la personne est inscrite en formation et justifie des pré-requis à l'entrée. En aucun cas le positionnement doit se substituer aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation.

Définition de l'allègement de formation :

Il permet au stagiaire d'être allégé d'une partie de la formation **en centre**.

Le stagiaire doit toutefois passer la certification sur la partie pour laquelle il bénéficie d'un allègement.

La formation au sein du club (stage en situation) ne peut en aucun cas faire l'objet d'un allègement.

Les éventuels aménagements de formation sont accordés exclusivement par la procédure du positionnement.

Aucun aménagement ne peut être accordé en cours de formation.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

A l'issue du positionnement, un parcours individualisé de formation est construit en accord entre le stagiaire et l'ERFAN. Ce dernier se voit alors proposé la signature de son contrat ou de sa convention de formation (contrat : lorsque le stagiaire paie lui-même sa formation, convention : lors d'une prise en charge financière de la formation par un financeur extérieur) comportant les éventuels aménagements de formation (allègements et ou compléments de formation) validés avec le stagiaire.

Le positionnement est réalisé à partir d'un entretien se déroulant sous la responsabilité du cadre technique régional coordonnateur. Cette analyse doit permettre de réaliser un inventaire des compétences développées par le stagiaire.

Le positionnement doit permettre de :

- vérifier les aptitudes et les motivations du stagiaire à l'entrée en formation au Brevet Fédéral 4^{ème} degré natation course,
- repérer les compétences développées par le stagiaire au regard du brevet fédéral envisagé,
- vérifier, pour un stagiaire non titulaire des brevets sous-jacents, l'acquisition de l'ensemble des compétences liées à ces brevets,
- proposer au stagiaire **un parcours individualisé** de formation en fonction des allègements accordés et des Unités Capitalisables déjà acquises au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou du fait de la possession de diplômes.
- proposer le cas échéant, les formations jugées indispensables pour la poursuite du projet du (de la) candidat(e),
- d'orienter les candidats vers la valorisation des acquis de l'expérience. (VAE)

Le temps nécessaire à la réalisation du positionnement n'est pas intégré dans le volume horaire de la formation.

b - Ce qui est à retenir

L'entretien est réalisé, pour chaque stagiaire, à partir d'un document faisant apparaître notamment :

- sa pratique personnelle, son niveau sportif, les tests ENF qu'il possède,
- son expérience dans le domaine de la pluridisciplinarité,
- son expérience dans le domaine de l'animation,
- son expérience dans le domaine de l'enseignement,
- son expérience dans le domaine de l'entraînement,
- sa motivation à l'entrée en formation : en une phrase, son projet personnel par rapport à la formation,
- son projet professionnel personnel,
- son engagement dans le milieu associatif,
- le financement de sa formation,
- sa disponibilité,
- etc...

Le positionnement comporte deux grandes parties :

la première permet d'apprécier le niveau et la motivation des candidats, de présenter la formation et ses attendus,



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

la seconde est organisée sous la responsabilité du conseiller technique régional coordonnateur et correspond à un entretien individuel avec le stagiaire. Cet entretien concerne uniquement les candidats demandant un allègement de formation ou ceux pour lesquels il semble nécessaire de proposer un complément de formation. Lors d'un allègement de formation, cette seconde partie comprend également, pour chaque allègement ne pouvant être justifié par la possession d'un autre diplôme, un test permettant au candidat de démontrer les compétences acquises.

A l'issue de cette seconde partie, sur proposition de l'équipe de formateurs, le candidat peut décider de bénéficier d'un allègement de formation. Néanmoins, il aura l'obligation de passer l'épreuve certificative.

- Tous les aménagements de formation (allègements ou complément de formation proposé au stagiaire) figurent obligatoirement dans le contrat ou convention de formation, signé par le stagiaire et l'ERFAN.

L'équipe de formateurs sera particulièrement attentive sur la connaissance et les compétences de mise en œuvre pédagogique de la pluridisciplinarité. **La possession des certifications d'évaluateurs ENF n'est pas une preuve suffisante pour attester de ces compétences.**



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

CHAPITRE III : LA FORMATION ET LA CERTIFICATION

1 – LES PRE REQUIS A LA MISE EN SITUATION PEDAGOGIQUE

Avant de débiter en autonomie le stage en situation pédagogique, le stagiaire doit répondre à des exigences minimales dans les domaines de la sécurité et de la pédagogie. Tant que le stagiaire n'a pas acquis ces compétences minimales il ne peut être qu'observateur sur son stage en situation pédagogique.

Le niveau d'exigence à la mise en situation pédagogique correspond à la capacité du stagiaire à encadrer l'activité tout en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers.

Ainsi, il doit être capable :

- d'anticiper les risques liés à la pratique de la « natation course »,
- de porter secours au pratiquant en « natation course »,
- de présenter le programme sportif fédéral de la « natation course »,
- de présenter les notions de plan de carrière et de planification,
- de présenter les principes fondamentaux de l'entraînement.

L'acquisition de ces compétences minimales est réalisée, en centre, soit en face à face pédagogique, soit en pratique avec les formateurs.

Le détail du contenu de ces pré-requis à la mise en situation pédagogique figure dans le tableau récapitulatif du contenu de la formation au brevet fédéral 4^{ème} degré natation course présenté dans le point 2 « contenu de la formation ».

Il est procédé à la vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique lors de la conduite d'une séance d'une durée de vingt minutes suivie d'un entretien d'une durée de trente minutes au maximum.

La séance se déroule au sein du club où le stagiaire effectue son stage pédagogique, sur un groupe ayant pour objectif une pratique d'entraînement significatif.

Le jury constitué d'une personne au minimum est désigné par l'ERFAN sous la responsabilité du conseiller technique régional coordonnateur. Cette personne, membre du jury peut être le tuteur du stagiaire.

Dans l'esprit des rédacteurs :

La vérification des exigences préalables à la mise en situation permet de contrôler que le stagiaire est capable d'être autonome sur son groupe :

- il est donc en mesure d'assurer la sécurité des pratiquants,
- il est en mesure de s'appuyer sur des connaissances de base pour commencer à mener son action pédagogique. Ces connaissances sont définies dans le contenu de la formation (formation en centre).



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Définition de l'entraînement significatif :

Natation course :

- Niveau national de catégories d'âges
- Ou niveau Nationale 2 et supérieur
- Ou niveau des 160 premiers du classement national du Natathlon

Water-polo féminin :

- Nationale 2 ou supérieur
- Ou Critérium national junior

Water-polo masculin :

- Phase finale de Nationale 3
- Ou Nationale 2 et supérieure
- Ou Critérium national 16 – 17 ans

Natation synchronisée :

- Finaliste aux Championnats de France National
- Ou niveau Championnats de France Elite
- Ou niveau Championnats de France Nationale 2

Eau libre :

- Niveau des 15 premiers d'un Championnat de France toutes catégories (hors 5 km Indoor)
- Ou niveau des 15 premiers d'un Championnat de France de catégories d'âges (hors 5 km Indoor)

Plongeon :

- Niveau Championnats de France des Jeunes
- Ou niveau des Championnats de France d'été
- Ou niveau Coupe de France

2 – LE CONTENU DE LA FORMATION

D'un brevet fédéral à l'autre, un même domaine ou contenu de formation peut être traité différemment. Le volume horaire précisé pour chaque domaine d'intervention définit ainsi nécessairement le niveau de traitement du contenu : la découverte des thématiques, la maîtrise de celles-ci, ou l'expertise.

Il est nécessaire de privilégier tout au long de chaque session de formation en centre des **échanges de type « retour d'alternance »** : c'est l'occasion pour les stagiaires de relater les situations marquantes ou préoccupantes rencontrées dans leur club propre ou d'accueil. Il s'agit pour les stagiaires d'explicitier leur pratique et pour les formateurs d'apporter les connaissances en lien avec les problématiques des stagiaires.

Le temps nécessaire à l'organisation et la mise en place à ces échanges de type « retour d'alternance » n'est pas défini dans le récapitulatif du volume horaire de la formation. Il doit être adapté et optimisé par l'ERFAN en fonction des stagiaires.

De même, le temps consacré à la certification n'est pas inclus dans le temps de la formation.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

a – Récapitulatif du volume horaire

| | |
|--|-----------|
| - Formation en centre – face à face pédagogique | 56 h |
| - Formation en centre – pratique avec les formateurs | 69 h |
| - Formation en centre – retour d’alternance | A définir |
| - Travail personnel individuel | 80 h |
| - Stage en situation au sein du club d'accueil | 160 h |
| - Stage au sein d’une structure label formateur au minimum ou pôle espoirs | 35h |
| - Accompagnement d'un déplacement | 40 h |

Soit un total de :

440 h minimum



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

b – Le contenu de la formation

Tous les contenus de la formation portent sur l'entraînement de sportifs n'ayant pas encore atteint en « natation course » le plus haut niveau national senior. L'action du BF4 s'inscrit dans un continuum (BF avant et après), et dans la complexité du métier d'entraîneur : Il est indispensable de mettre du lien entre toutes les composantes du métier et tous les domaines abordés sur cette formation.

En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES |
|------------|--|----------------|--|--|--|-------------------|--|
| PRMS | Les pré-requis à la mise en situation pédagogique (PRMS) : | 9 h 30 | EC d'anticiper les risques liés à la pratique de la « natation course » | 0h30 : Les risques les plus courants de la discipline, comment les prévenir ? Les techniques d'intervention. | 1h, en piscine : réalisation du test de sécurité Mise en situation pratique, cas concrets de la discipline. | | Les pré-requis à la mise en situation pédagogique sont spécifiques à chaque discipline |
| | | | EC de porter secours au pratiquant en « natation course » | | | | |
| | | | EC de présenter le programme sportif fédéral de la « natation course » | 2h : les objectifs des programmes de développement et de formation. Amener les stagiaires à réfléchir sur la mission de l'éducateur dans l'accompagnement du sportif tout au long de sa carrière, | 2h : en partant du vécu de chacun et du suivi de ses nageurs, échanges sur les objectifs du programme sportif fédéral et les objectifs des différentes étapes : initiation, acquisition. | | |
| | | | EC de présenter les notions de plan de carrière et de planification | 4h Définir les notions essentielles : de progressivité, de réversibilité, d'adaptation à l'effort, de récupération, d'intensité, de répétition, fréquence, durée...dans tous les domaines liés à la performance. | | | |
| | | | EC de présenter les principes fondamentaux de l'entraînement | | | | |
| UC3 UC4 | La sécurité | 13 h | OI 3.2 EC d'intervenir en cas d'incident et d'accident OI 3.2.1 EC de réaliser un sauvetage OI 3.2.2 EC d'extraire de l'eau une personne en difficulté OI 3.2.3 EC d'assurer les premiers secours OI 3.2.4 EC de s'intégrer dans le dispositif d'alerte | | 2h 2h en piscine : réaliser des cas concrets de simulation d'accident dans et hors de l'eau. | | |



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Tous les contenus de la formation portent sur l'entraînement de sportifs n'ayant pas encore atteint en « natation course » le plus haut niveau national senior. L'action du BF4 s'inscrit dans un continuum (BF avant et après), et dans la complexité du métier d'entraîneur : Il est indispensable de mettre du lien entre toutes les composantes du métier et tous les domaines abordés sur cette formation.

En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES |
|------------|-------------|----------------|--|---|---|---|---|
| UC3 UC4 | La sécurité | | | 4h | 4h | 3h | |
| | | | OI 3.3 EC de prévenir les comportements à risque OI 3.3.1 EC de s'assurer du respect des règles de sécurité liées à la pratique | 1h L'hygiène de vie du sportif : la nutrition, l'hydratation, l'échauffement, les étirements, le sommeil... au service de la prévention des risques liées à la pratique. | | Lecture et compréhension d'un document reprenant les compétences nécessaires à la mise en oeuvre de la sécurité (prévention, anticipation des risques, secours à la personne) dans leur discipline et dans le cadre d'une pratique au sein d'un club. | L'échauffement et les étirements sont à aborder dans une notion de prévention des risques. L'approfondissement de ces deux thèmes est à prévoir dans la mobilisation des connaissances spécifiques. |
| | | | OI 3.3.2 EC d'évaluer les risques liés à l'activité, à l'environnement et au public | | | | |
| | | | OI 3.3.3 EC d'anticiper les risques spécifiques liés à la « natation course » | | | | |
| | | | OI 3.3.4 EC de prévenir les conduites addictives | 3 h Définition et présentation des conduites addictives. Réglementation du dopage dans le sport, suivi individualisé des athlètes de haut niveau, prévention, déroulement d'un contrôle anti-dopage, les institutions dans la lutte contre le dopage. | 2h Echanges et/ou jeux de rôle, mise en situation pratique d'un contrôle anti-dopage sous la responsabilité du médecin conseiller des services de l'état. | | Les conduites addictives ne se limitent pas au dopage. |
| | | | OI 4.3 EC de mobiliser les connaissances liées à l'environnement OI 4.3.1 EC de mobiliser les connaissances pour organiser la sécurité de la pratique et des pratiquants | | 2h En partant des contenus du BF2, rappel et échanges sur les principales anomalies possibles dans le domaine du traitement de l'air et de l'eau. | | |
| | | | OI 4.3.2 EC de mobiliser les connaissances liées à l'environnement spécifique de la « natation course » dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux | | | | |

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Tous les contenus de la formation portent sur l'entraînement de sportifs n'ayant pas encore atteint en « natation course » le plus haut niveau national senior. L'action du BF4 s'inscrit dans un continuum (BF avant et après), et dans la complexité du métier d'entraîneur : Il est indispensable de mettre du lien entre toutes les composantes du métier et tous les domaines abordés sur cette formation.

En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES |
|-----|---|----------------|--|---|---|---|-----------|
| UC6 | Gestion d'un groupe de mineurs avec nuitées | 17h | <p>OI 6.1 EC d'organiser un séjour dans le respect de l'environnement réglementaire</p> <p>OI 6.1.1 EC de prévoir les moyens matériels et humains</p> <p>OI 6.1.2 EC de réserver les moyens matériels</p> <p>OI 6.1.3 EC d'assurer la préparation administrative, financière et matérielle</p> <p>OI 6.1.4 EC de planifier les différentes activités</p> <p>OI 6.2 EC de gérer un groupe lors d'un séjour</p> <p>OI 6.2.1 EC de mobiliser ses connaissances réglementaires</p> <p>OI 6.2.2 EC de récupérer les pièces administratives réglementaires</p> <p>OI 6.2.3 EC d'assurer la sécurité physique ou morale, individuelle ou collective du groupe</p> <p>OI 6.2.4 EC d'assurer le suivi administratif, financier et matériel</p> <p>OI 6.3 EC de rendre compte du déroulement</p> <p>OI 6.3.1 EC de rédiger un bilan par écrit</p> <p>OI 6.3.2 EC de présenter le bilan de son action</p> <p>OI 6.3.3 EC de produire les documents liés à l'action</p> | <p>4h L'organisation d'un stage ou d'un déplacement en compétition sur plusieurs jours : la prospection d'un lieu de stage adapté, la logistique, l'élaboration du budget prévisionnel, les moyens humains et matériels, les aspects réglementaires (autorisation parentale, fiche sanitaire...).</p> <p>Gestion des activités annexes lors d'un stage : réglementation, logistique, coût financier.</p> <p>Les déplacements à l'étranger : pièces administratives (carte européenne de sécurité sociale, autorisation de sortie du territoire...) et réglementation.</p> | <p>5h</p> <p>1h A partir des échanges d'expérience sur l'organisation d'un stage et de la check-list réalisée au BF3, compléter la liste des tâches à réaliser pour organiser en amont un déplacement en stage ou en compétition.</p> | <p>8 h</p> <p>Elaborer un compte rendu sur le déroulement d'un stage, à usage interne et un second à usage externe en utilisant les outils informatiques actuels.</p> | |

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Tous les contenus de la formation portent sur l'entraînement de sportifs n'ayant pas encore atteint en « natation course » le plus haut niveau national senior. L'action du BF4 s'inscrit dans un continuum (BF avant et après), et dans la complexité du métier d'entraîneur : Il est indispensable de mettre du lien entre toutes les composantes du métier et tous les domaines abordés sur cette formation. **En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.**

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES | |
|---|--------------------------------|----------------|--|---|---|---|--|--|
| UC3 | L'encadrement de la discipline | 15h | OI 3.1 EC de réaliser les démonstrations techniques en « natation course » | 3 h Les risques liés à la natation course : la traumatologie liée à la pratique chronique et aigue (épaule du nageur, tendinite du long biceps, sus-épineux, coiffe des rotateurs, (...), le genou du brasseur, les lombaires, dorsalgies, les risques au moment du départ, du virage...) La prévention. | 4h | 6h Vécu personnel d'une pratique en compétition officielle sans exigence de niveau. 2h En amont de la pratique avec les formateurs, formaliser par écrit une analyse de sa pratique personnelle en compétition | | |
| | | | OI 3.1.1 EC d'évaluer les risques liés à la pratique de la « natation course » | | | | | |
| | | | OI 3.1.2 EC de présenter les modalités techniques de la « natation course » | | | | | |
| | | | OI 3.1.3 EC de pratiquer la « natation course » | | | | | |
| UC1 | Le fonctionnement du club | 28 h 30 | OI 1.1 EC de participer à la conception du plan de développement du club en collaboration avec tous les acteurs | | 4h Echanges d'expérience sur la réalisation d'un bilan du projet sportif en natation course, 4h Enumérer les éléments (organisationnels, techniques, humains, quantification de l'entraînement, les résultats sportifs....) devant apparaître dans le bilan annuel du projet sportif Créer des indicateurs d'évaluation permettant une analyse de la réalisation du projet sur plusieurs années, en lien avec l'histoire du club. En partant des compétences acquises au BF3, utilisation d'outils informatiques (Word, excel...) mais aussi le ou les logiciels de gestion des licenciés et des engagements aux compétitions (extra Nat...) | 3h30 | 3h 30 Etude et analyse de la population des licenciés du club à l'aide de l'outil informatique actuel de la fédération (sexes, âges, catégories, disciplines...) donnant lieu à la rédaction d'un document synthétique dactylographié. | |
| | | | OI 1.1.1 EC de participer aux réunions | | | | | |
| | | | OI 1.1.2 EC de transmettre les informations nécessaires à la conception du plan de développement du club | | | | | |
| | | | OI 1.1.3 EC de participer à la réalisation du bilan des activités du club | | | | | |
| | | | OI 1.1.4 EC de réaliser le bilan de la mise en œuvre du projet sportif « natation course » | | | | | |
| | | | OI 1.1.5 EC de participer au recrutement des membres de l'équipe | | | | | |
| | | | OI 1.2 EC de participer à la gestion administrative et technique des sportifs dont il a la charge | | | | | |
| OI 1.2.1 EC d'utiliser l'outil informatique pour la gestion administrative des sportifs dont il a la charge | | | | | | | | |
| OI 1.2.2 EC d'utiliser l'outil informatique pour la délivrance de la licence | | | | | | | | |
| OI 1.2.3 EC d'utiliser l'outil informatique pour le suivi technique des sportifs dont il a la charge | | | | | | | | |

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Tous les contenus de la formation portent sur l'entraînement de sportifs n'ayant pas encore atteint en « natation course » le plus haut niveau national senior. L'action du BF4 s'inscrit dans un continuum (BF avant et après), et dans la complexité du métier d'entraîneur : Il est indispensable de mettre du lien entre toutes les composantes du métier et tous les domaines abordés sur cette formation.

En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES |
|--|---|----------------|--|--|--|--|--|
| UC1 | Le fonctionnement du club | | | 3h | 6h | 8h | |
| | | | OI 1.2.4 EC de présenter un bilan de ses activités | | 6h Présentation par chaque stagiaire au groupe de son bilan individuel. (Maximum 10 minutes) | 8h Réaliser un bilan écrit des activités de son groupe au sein du club, resituer ce bilan dans le projet sportif du club (quelque soit le niveau du groupe : BF3 ou BF4) | |
| | | | OI 1.2.5 EC de participer au suivi du budget de ses actions | 3h Elaboration d'un budget analytique, les règles de suivi du budget, les avances de frais... | | | Cette partie est à aborder en parallèle de l'organisation du stage |
| UC7 | La coordination de la mise en œuvre d'un projet et d'une équipe | 19 h30 | | 1h | 4h | 10h | |
| | | | OI 7.1 EC d'animer l'équipe technique OI 7.1.1 EC d'animer les réunions de l'équipe technique | 1h Les principes de l'animation d'une réunion (préparation : faire un ordre du jour, organisation, la prise de parole, la répartition des rôles : animateur, secrétaire de séance, le timing...) | 1h30 : jeux de rôle, mise en situation d'une réunion avec un travail atelier (0h30 préparation de la réunion, 0h30 conduite de réunion et 0h30 retour) | | |
| | | | OI 7.1.2 EC de favoriser les échanges au sein de l'équipe | | | | |
| | | | OI 7.1.3 EC de répartir les tâches au sein de l'équipe | | | | |
| | | | OI 7.1.4 EC de veiller au respect de la répartition des tâches au sein de l'équipe | | | | |
| | | | OI 7.2 EC d'organiser la mise en œuvre du projet sportif « natation course » OI 7.2.1 EC de déterminer les moyens matériels et humains nécessaires à la mise en œuvre du projet sportif | 2h30 Etudes de cas concrets, de projets sportifs, échanges sur leur mise en œuvre | En amont de la pratique avec les formateurs ébauche d'un projet sportif | | |
| OI 7.2.2 EC de prendre en compte l'évolution des moyens matériels et humains | | | | | | | |
| OI 7.2.3 EC d'organiser l'utilisation des espaces de pratique et des moyens matériels et humains | | | | | | | |



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Tous les contenus de la formation portent sur l'entraînement de sportifs n'ayant pas encore atteint en « natation course » le plus haut niveau national senior. L'action du BF4 s'inscrit dans un continuum (BF avant et après), et dans la complexité du métier d'entraîneur : Il est indispensable de mettre du lien entre toutes les composantes du métier et tous les domaines abordés sur cette formation.

En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES |
|--|---|----------------|---|---|---|--|-----------|
| UC7 | La coordination de la mise en œuvre d'un projet et d'une équipe | | | 0h30 | 4h | | |
| | | | OI 7.2.4 EC de participer à la représentation du club et aux actions des réseaux partenaires | | 1h Jeux de rôles : pendant 5 minutes un stagiaire présente son club à un autre stagiaire qui doit résumer ce qu'il a retenu | | |
| | | | OI 7.3 EC d'évaluer la mise en œuvre du projet sportif « natation course » OI 7.3.1 EC de rassembler les évaluations des groupes | 0h30 L'évaluation : importance et pertinence des indicateurs, importance de leur précision, de leur usage. Chaque indicateur doit être en relation avec l'objectif visé et choisi selon le public à qui on présente l'évaluation... | 3h A partir de l'exemple d'un projet sportif de club, amener les stagiaires à retrouver ou recréer des indicateurs d'évaluation de ce projet. A partir d'une simulation des résultats sur ce projet sportif (déterminée par le formateur), amener les stagiaires à proposer une analyse et à faire des propositions de régulation. | | |
| | | | OI 7.3.2 EC de mesurer les écarts observés entre les objectifs fixés et les résultats obtenus | | | | |
| | | | OI 7.3.3 EC d'analyser les écarts observés | | | | |
| | | | OI 7.4 EC de réguler la mise en œuvre du projet sportif « natation course » OI 7.4.1 EC de prendre en compte les résultats de son analyse | | | | |
| OI 7.4.2 EC de favoriser une analyse au sein de l'équipe technique | | | | | | | |
| | | | OI 7.4.3 EC de décider des régulations dans la mise en œuvre du projet sportif | | | | |
| UC7 | Accompagnement des BF1, BF2 et BF3, tutorat | 5 h | | | 4h | 1h | |
| | | | OI 7.1.5 EC de réaliser des actions de tutorat | | 4h Réflexions et échanges sur la création d'outils de suivi des stagiaires. | En amont de la pratique avec les formateurs, lister les conditions nécessaires à la fonction de tuteur (connaissance du dispositif de formation, de l'organisme de formation, de la structure d'accueil, la certification, son rôle de formateur, d'accompagnateur...) | |



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Tous les contenus de la formation portent sur l'entraînement de sportifs n'ayant pas encore atteint en « natation course » le plus haut niveau national senior. L'action du BF4 s'inscrit dans un continuum (BF avant et après), et dans la complexité du métier d'entraîneur : Il est indispensable de mettre du lien entre toutes les composantes du métier et tous les domaines abordés sur cette formation.

En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES |
|-----|------------------|----------------|--|---|--|--|--|
| UC1 | La Communication | 8 h 30 | <p>OI 1.3 EC de s'impliquer dans la promotion et le développement de la « natation course » au sein du club</p> <p>OI 1.3.1 EC de concevoir une démarche de communication</p> <p>OI 1.3.2 EC de participer à la communication interne et externe</p> <p>OI 1.3.3 EC de participer à l'organisation d'évènements sportifs</p> <p>OI 1.3.4 EC de participer à l'organisation d'actions de promotion et de développement</p> | 3h Les principes d'élaboration d'un plan de communication. | 4h Elaboration avec les stagiaires d'un projet de communication de club | 1h30 Faire un état des lieux de la communication à usage interne et à usage externe du club | Le domaine de l'organisation d'évènements sportifs est à aborder, lors du stage en situation, sous la responsabilité du tuteur. Il est nécessaire d'impliquer le stagiaire dans l'organisation d'un évènement sportif. |



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Tous les contenus de la formation portent sur l'entraînement de sportifs n'ayant pas encore atteint en « natation course » le plus haut niveau national senior. L'action du BF4 s'inscrit dans un continuum (BF avant et après), et dans la complexité du métier d'entraîneur : Il est indispensable de mettre du lien entre toutes les composantes du métier et tous les domaines abordés sur cette formation.

En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES |
|-----|---|----------------|--|---|--|---|-----------|
| UC2 | La conception d'un programme d'entraînement | 17 h | <p>OI 2.1 EC de concevoir un programme d'entraînement dans le cadre du programme fédéral de développement et de formation</p> <p>OI 2.1.1 EC d'analyser le contexte</p> <p>OI 2.1.2 EC d'analyser une pratique de niveau national Jeunes en « natation course »</p> <p>OI 2.1.3 EC de définir les objectifs</p> <p>OI 2.1.4 EC de définir le plan annuel et pluriannuel d'entraînement</p> <p>OI 2.1.5 EC de concevoir les outils d'évaluation des effets de l'entraînement</p> | <p>La définition des objectifs du projet sportif à partir des orientations fédérales, les moyens nécessaires, l'organisation des groupes de ce niveau (programmes de développement et de formation, pratique de niveau national jeunes) au sein du club, les objectifs des différents groupes, l'organisation de la saison...</p> <p>La prise en compte des conditions de pratique (disponibilité des équipements, organisation avec le temps scolaire, environnement familial...)</p> <p>Prise en compte de l'analyse de la performance en compétition afin de concevoir des stratégies de développement. Prise en compte de la nécessité de régulation et d'individualisation de l'entraînement.</p> <p>Prise en compte de la capacité individuelle de chaque sportif pour concevoir l'individualisation de l'entraînement.</p> <p>Les outils d'évaluation du programme d'entraînement dans le cadre du programme fédéral de développement et de formation de la natation course (quantitatif, qualitatif), créer les indicateurs : quel est leur rôle, leur utilisation...</p> | <p>6h</p> <p>3h</p> <p>Retour, exposé du travail personnel et échanges sur le vécu et les problématiques rencontrées</p> | <p>8h</p> <p>S'approprier le projet sportif des groupes évoluant sur les programmes de développement et de formation de la natation course au sein de son club.</p> <p>En amont de la pratique avec les formateurs, réaliser l'état des lieux des groupes évoluant sur les programmes de développement et de formation de la natation course au sein de son club (moyens matériels, humains, financiers, organisation...)</p> <p>De cet état des lieux dégager les forces et les faiblesses</p> <p>Ce travail personnel doit être exposé individuellement lors de la pratique avec les formateurs</p> | |



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Tous les contenus de la formation portent sur l'entraînement de sportifs n'ayant pas encore atteint en « natation course » le plus haut niveau national senior. L'action du BF4 s'inscrit dans un continuum (BF avant et après), et dans la complexité du métier d'entraîneur : Il est indispensable de mettre du lien entre toutes les composantes du métier et tous les domaines abordés sur cette formation.

En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES |
|------------|--------------------------|----------------|---|--|--|-------------------|---|
| UC2 UC5 | La séance d'entraînement | 18 h | <p>OI 2.2 EC de préparer une séance d'entraînement dans le cadre du programme fédéral de développement et de formation</p> <p>OI 2.2.1 EC de prendre en compte les caractéristiques des sportifs, de l'environnement et de la discipline</p> <p>OI 2.2.2 EC de définir les objectifs</p> <p>OI 2.2.3 EC de déterminer les contenus de la séance</p> <p>OI 2.2.4 EC de concevoir les outils d'évaluation de la séance</p> <p>OI 5.1 EC de mettre en œuvre le projet sportif « natation course »</p> <p>OI 5.1.1 EC de conduire des séances</p> <p>OI 5.1.2 EC de réguler son action pédagogique</p> <p>OI 5.1.3 EC d'utiliser d'autres activités physiques pour l'optimisation de la performance</p> | <p>8h avec les parties page suivante</p> <p>La prise en compte des caractéristiques des enfants au stade 4 (F; 13 ans à 15 ans et demi et G : 14 ans et demi à 16 ans) et au stade 5 et plus, des caractéristiques du lieu d'exercice et de la discipline.</p> <p>L'utilisation optimale des conditions et des moyens (temps, matériel, espace, effectif, niveau de pratique des sportifs, hétérogénéité du groupe...)</p> <p>La séance appartient à un ensemble, elle n'est jamais isolée, s'intègre dans une planification (le futur), réajustée en permanence, et découle de l'analyse des effets de l'entraînement et des compétitions réalisés (le passé)</p> <p>Déterminer les contenus d'une séance d'entraînement (à sec et dans l'eau) en fonction des objectifs visés.</p> <p>La performance est toujours complexe (domaines psychologiques, techniques, tactiques, physiologiques, physiques...): cette réalité doit être prise en compte dans l'ensemble de la démarche</p> <p>L'individualisation des contenus de la séance en fonction des spécificités des sportifs</p> <p>L'entraînement à l'observation. La hiérarchisation des éléments à observer en relation avec la stratégie visée.</p> <p>La définition, l'importance de l'élaboration des outils d'évaluation de la séance en lien avec une pratique de niveau national Jeunes</p> <p>Quels outils d'évaluation, pertinence de ces outils au regard de ce qu'on veut évaluer, pour une pratique de niveau national Jeunes ?...</p> | <p>6h</p> <p>6h : mise en situation, conduite, par chacun des stagiaires, de situations d'entraînement sur des sportifs de niveau national Jeunes, échanges à partir de ces expériences.</p> | <p>2h</p> | <p>En amont du face à face, lecture et traitement des documents supports relatifs aux différents thèmes abordés</p> |



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Tous les contenus de la formation portent sur l'entraînement de sportifs n'ayant pas encore atteint en « natation course » le plus haut niveau national senior. L'action du BF4 s'inscrit dans un continuum (BF avant et après), et dans la complexité du métier d'entraîneur : Il est indispensable de mettre du lien entre toutes les composantes du métier et tous les domaines abordés sur cette formation. **En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.**

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES |
|------------|---------------------------------------|----------------|---|---|--|-------------------|--|
| UC2 UC5 | La séance d'entraînement | | <p>OI 5.2 EC d'évaluer les effets de son entraînement OI 5.2.1 EC de quantifier l'entraînement réalisé par les sportifs</p> <p>OI 5.2.2 EC de mettre en place les outils d'évaluation des effets de l'entraînement</p> <p>OI 5.2.3 EC de mesurer les écarts observés entre les objectifs fixés et les résultats obtenus</p> <p>OI 5.2.4 EC d'analyser les écarts observés</p> <p>OI 5.2.5 EC de prendre en compte les résultats de son analyse</p> <p>OI 5.2.6 EC d'analyser la performance en compétition</p> | <p>8h avec la partie page précédente</p> <p>Définition, rôle et importance de la quantification de la charge de l'entraînement</p> <p>Choix d'un outil de quantification de la charge d'entraînement en cohérence avec une conception de l'entraînement, exemple des outils existants au sein de la FFN</p> <p>L'analyse de la performance en compétition : définition, outils d'analyse, prise en compte dans la quantification de la charge</p> <p>Prise en compte de l'analyse de la performance en compétition pour concevoir, réguler son entraînement</p> | | 2h | En amont du face à face, lecture et traitement des documents supports relatifs aux différents thèmes abordés |
| UC8 | La conduite d'une action de formation | 7 h | <p>OI 8.1 EC de mettre en œuvre une action de formation OI 8.1.1 EC de créer les supports de son intervention</p> <p>OI 8.1.2 EC de transmettre des savoirs</p> <p>OI 8.1.3 EC de favoriser l'acquisition de compétences</p> <p>OI 8.1.4 EC d'organiser les échanges formatifs</p> <p>OI 8.1.5 EC d'adapter son intervention aux réactions des stagiaires</p> <p>OI 8.2 EC de réguler son action de formation OI 8.2.1 EC de concevoir les outils d'évaluation de son action de formation</p> <p>OI 8.2.2 EC d'évaluer son action de formation</p> <p>OI 8.2.3 EC d'évaluer l'impact de son action de formation au sein du club</p> | <p>2h</p> <p>L'importance de l'évaluation de son intervention. Les outils permettant d'évaluer son intervention.</p> | <p>5h</p> <p>les techniques de transmission et les processus d'acquisition des connaissances (la mémorisation, la communication, le choix d'une démarche...) en lien avec la pédagogie de l'action. L'utilisation de ces outils pour favoriser la participation et l'implication des stagiaires. Comment les rendre acteurs de leur apprentissage pour qu'ils deviennent autonomes dans leur activité.</p> | | |

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Tous les contenus de la formation portent sur l'entraînement de sportifs n'ayant pas encore atteint en « natation course » le plus haut niveau national senior. L'action du BF4 s'inscrit dans un continuum (BF avant et après), et dans la complexité du métier d'entraîneur : Il est indispensable de mettre du lien entre toutes les composantes du métier et tous les domaines abordés sur cette formation.

En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES |
|-----|--|--|---|---|--|--|--|
| UC4 | La mobilisation des connaissances spécifiques pour la conduite de l'activité | 47 h | | 15h avec les parties page suivante | 7h | 25h avec la partie page suivante | |
| | | | OI 4.2 EC de mobiliser les connaissances spécifiques OI 4.2.1 EC d'expliciter les connaissances liées aux caractéristiques des pratiquants | En partant des connaissances acquises aux BF sous-jacents, connaissances sur les différences principales des enfants en référence au stade 4 (F; 13 ans à 15 ans et demi et G : 14 ans et demi à 16 ans) et au stade 5 et plus : évolution des aspects physiologiques, morphologiques, psychologiques, sociologiques, environnementaux (langage, coordination, concentration, comportement social...) en lien avec le plan de carrière du sportif | | En amont d'une pratique avec les formateurs, lecture et traitement de document supports relatifs aux différents thèmes abordés. Un QCM sert de support à la préparation de la pratique avec les formateurs. Il doit garantir la lecture et la compréhension des documents couvrant la totalité des thèmes abordés (caractéristiques des pratiquants, caractéristiques de l'activité et connaissances permettant la réalisation d'une performance, connaissances réglementaires). Il ne s'agit pas d'évaluer ou d'organiser la certification des stagiaires. | Pour cette partie de la formation, l'institut national fournira les documents supports |
| | | OI 4.2.2 EC d'expliciter les connaissances liées aux caractéristiques de l'activité | Les différentes logiques ou les stratégies d'entraînement de sa discipline Le plan annuel dans le plan de carrière. La présentation des parcours de meilleurs mondiaux pour en retirer des étapes clés L'environnement et le contexte de la pratique du brevet fédéral 4 ^{ème} degré Le développement des capacités physiologiques (les filières énergétiques), la programmation des entraînements, la notion de charge, volume, intensité.... La fatigue et la récupération active et passive (massage, sauna...) Les étirements Les effets et l'intérêt du travail en altitude. L'hygiène du compétiteur : nutrition, hydratation, lors de l'échauffement, en compétition, à l'entraînement... Les temps de digestion des aliments, micro nutrition, les compléments alimentaires, les dérives : attitude dopante La biomécanique. Rappel des notions de mécanique des fluides. | L'introduction à la complexité de l'entraînement au service de la recherche de performance Le stagiaire doit mobiliser les connaissances théoriques pour réaliser une analyse d'un cas concret issu de sa pratique d'entraîneur. Il exposera cette analyse face au groupe. (20 minutes environ par stagiaire d'exposé et retour et échanges avec le groupe sur environ 10 minutes) | | | |
| | | OI 4.2.3 EC d'expliciter les connaissances permettant la réalisation d'une performance | | | | | |



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Tous les contenus de la formation portent sur l'entraînement de sportifs n'ayant pas encore atteint en « natation course » le plus haut niveau national senior. L'action du BF4 s'inscrit dans un continuum (BF avant et après), et dans la complexité du métier d'entraîneur : Il est indispensable de mettre du lien entre toutes les composantes du métier et tous les domaines abordés sur cette formation.

En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES |
|-----|--|----------------|--|---|--|--|-----------|
| UC4 | La mobilisation des connaissances spécifiques pour la conduite de l'activité | | | 15h avec les parties page précédente | | 25h avec la partie page précédente | |
| | | | <p>OI 4.2.2 EC d'expliciter les connaissances liées aux caractéristiques de l'activité</p> <p>OI 4.2.3 EC d'expliciter les connaissances permettant la réalisation d'une performance</p> | <p>Le développement technique. La notion de modèles théoriques, de contraintes et de création pour amener des modifications chez le sportif</p> <p>Le développement des aspects tactiques, individuels, collectifs, le managéral...</p> <p>Le travail à sec, la préparation physique...</p> <p>Les intérêts en fonction de la période annuelle et du plan de carrière. Les outils d'évaluation et de contrôle. Le travail à sec comme outil de prévention et d'amélioration de la performance. L'intérêt de la multi activité.</p> <p>La gestion des aspects mentaux liés à la performance : impact sur la démarche pédagogique, émergence de la motivation, de la confiance en sa capacité à faire, de la concentration, d'une énergie d'engagement dans l'action, notion d'autonomie, la responsabilisation du sportif, la stabilité émotionnelle, la dynamique collective...</p> <p>L'introduction à la complexité de l'entraînement au service de la recherche de performance. La prise en compte de l'individu, l'impact sur la démarche pédagogique d'entraînement...</p> | | <p>En amont de la pratique avec les formateurs, chaque stagiaire prépare son exposé. Cet exposé n'est pas évalué. Il doit servir de base d'échanges, permettre au stagiaire d'acquérir des compétences transversales (EC de prendre la parole en public, EC d'argumenter, de justifier...)</p> | |



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Tous les contenus de la formation portent sur l'entraînement de sportifs n'ayant pas encore atteint en « natation course » le plus haut niveau national senior. L'action du BF4 s'inscrit dans un continuum (BF avant et après), et dans la complexité du métier d'entraîneur : Il est indispensable de mettre du lien entre toutes les composantes du métier et tous les domaines abordés sur cette formation.

En bleu : ce qui est propre à chaque discipline.

| UC | DOMAINES | Heures prévues | COMPETENCES | CONTENUS ET ATTENTES Face à Face | CONTENUS ET ATTENTES Pratique avec les formateurs | Travail personnel | REMARQUES |
|-----|--|----------------|--|---|--|-------------------|-----------|
| UC4 | La mobilisation des connaissances réglementaires | | OI 4.1 EC de mobiliser les connaissances réglementaires | 15h avec les parties page précédente | | | |
| | | | OI 4.1.1 EC d'expliciter le programme sportif fédéral de la « natation course », notamment le programme de développement et de formation | Le programme sportif fédéral de la « natation course », notamment le programme de développement et de formation | | | |
| | | | OI 4.1.2 EC d'intégrer son action dans le cadre du programme sportif fédéral | | | | |
| | TOTAL | 205 h | En bleu : tout ce qui est propre à chaque discipline | 56h | 69h | 80h | |



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

3 – L'ALTERNANCE

La formation au brevet fédéral 4^{ème} degré est organisée en sessions de formation. Sur la base de 7 heures par jour, elle comprend 125 heures de formation en centre organisées en sessions de deux à trois jours maximum. Toutefois, une seule session plus longue, de 5 jours maximum, peut être programmée dans l'organisation pédagogique.

L'alternance et la participation active des stagiaires sont des principes forts de la formation. On définit généralement l'alternance comme un dispositif d'apprentissage de compétences « professionnelles » associant des situations de formation (au sein de l'ERFAN) et des « situations de travail » (au sein du club).

Organiser une formation en alternance permet de passer d'une logique d'enseignement à une logique de construction de savoirs et d'acquisition de compétences.

La conception d'une alternance pédagogique suppose le respect d'un certain nombre de principes :

- l'organisation d'une succession de séquences en centre de formation et en club,
- l'existence d'un tutorat.
- la mise en œuvre de la formation à partir :
 - o de l'analyse des contraintes de la fonction du brevet fédéral 4^{ème} degré natation course,
 - o de la définition d'objectifs et de contenus d'apprentissage en centre et en club,
 - o Une mise en responsabilité progressive dans les situations et activités liées à la fonction du brevet fédéral 4^{ème} degré natation course. Le tuteur accueille le stagiaire sur son groupe et l'amène progressivement, par son accompagnement, vers l'autonomie pédagogique et technique visée par le brevet fédéral 4^{ème} degré.
 - o la mise en relation des acquisitions réalisées en centre et en club, Les tâches et responsabilités confiées par le tuteur au stagiaire doivent évoluer et être en cohérence avec les acquisitions, au sein de l'ERFAN. De même, il est essentiel que les apports en centre soient en phase avec l'acquisition progressive de compétences par le stagiaire au sein du club.

a - L'organisation de séquences de formation au sein de l'ERFAN et en club

L'alternance ne se résume pas à une « mise en application » de ce qui a été appris au sein de l'ERFAN. Le stagiaire construit des compétences à partir des expériences acquises en centre et en club et validées par leur mise en place dans la fonction du brevet fédéral 4^{ème} degré natation course. La construction de ces compétences s'exprime dans l'action, elles ne sont pas une simple application d'éléments de théorie que l'on essaie de mettre en pratique, mais un contexte d'action précis que la théorie et les savoirs viennent expliquer, préciser, enrichir

En conséquence, le rôle de l'alternance est de permettre la confrontation de la réalité concrète du métier avec l'ensemble des connaissances acquises au cours du temps et de leur mise en application.

La pratique vient en permanence nourrir le débat et l'ensemble des éléments théoriques doivent apporter la connaissance nécessaire à la compréhension, à la justification des choix et des orientations.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Aussi, elle suppose pour fonctionner :

- l'existence de temps de formation distincts et clairement définis dans l'organisation et le calendrier de la formation,
- l'existence de deux lieux de formation distincts (en centre, en club),
- l'existence d'une interface entre ces deux lieux permettant la coordination et l'évaluation du dispositif de formation.

Ainsi, l'alternance comprend :

- une formation en centre :
 - o face à face pédagogique,
 - o formation pratique avec les formateurs, en salle ou en piscine,
 - o échanges de type « retour d'alternance »,
- une formation en club : le stage en situation avec tutorat,
- un travail personnel individuel avec une implication du stagiaire.

La formation en alternance se nourrit de l'expérience du stagiaire au sein de son lieu d'exercice. En conséquence, elle doit être organisée par sessions de formation de courte durée permettant de favoriser la prise en compte de ce retour d'expérience.

Dans le cadre de cette formation au brevet fédéral 4^{ème} degré natation course, le stagiaire effectue une mise en situation pédagogique, accompagnée par un tuteur, auprès d'un ou de plusieurs groupes du club, de façon régulière, sur une durée minimum de 160 heures au sein d'un club de la Fédération Française de Natation agrée Ecole de Natation Française. Le ou les groupes sur le(s)quels se déroule le stage en situation ont pour objectif l'entraînement significatif en natation course.

En s'appuyant sur le référentiel de certification, l'équipe de formateurs (à laquelle appartient le tuteur) définit les objectifs à atteindre dans l'acquisition des compétences pour le stagiaire.

b - La mise en œuvre de la formation

L'analyse des contraintes de la fonction du brevet fédéral 4^{ème} degré natation course

L'implication du stagiaire dans la vie du club et dans son plan de développement est un élément moteur de la construction des compétences. Cela se traduit, comme nous l'avons vu précédemment par une mise en responsabilité progressive.

Des contraintes conditionnent nécessairement l'organisation de l'alternance. Pour qu'il y ait une prise effective d'autonomie, il est indispensable d'analyser les rythmes de travail et de bâtir des rythmes d'alternance en cohérence avec les réalités de la vie du club et de son fonctionnement.

La définition d'objectifs d'acquisitions en centre et en club

Les acquisitions effectives en centre ou en club sont de natures différentes mais ne peuvent se résumer à une application théorie – pratique. En effet, le stagiaire acquiert dans les deux lieux de formation des éléments de théorie et des éléments de pratique. La différence essentielle tient au fait qu'au sein de l'ERFAN sont enseignés des capacités et des savoirs relatifs au travail prescrit (celui du référentiel d'activités) alors qu'au sein du club, le stagiaire est confronté au travail réel, dans un objectif de résultat.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

La mise en relation de ce qui est appris en centre et en club

Les contenus dispensés au sein de l'ERFAN ou au sein du club sont souvent différents, c'est une hypothèse souvent vérifiée. Parfois même, ils peuvent être en contradiction, car il arrive que les conceptions du travail prescrit (ce que l'on devrait faire pour son travail) soient autres que celles du travail réel (l'adaptation au contexte et à l'environnement).

Si aucune interface de formation n'est constituée, il s'ensuit une véritable perte de sens par rapport au projet global de formation. Il est donc essentiel de partir des problèmes rencontrés en situation pratique pour construire des situations de formation en centre.

Il est donc indispensable d'instituer une liaison avec les tuteurs et que des outils de suivi adaptés soient mis en place pour effectuer la relation entre les différentes sessions d'acquisitions (en centre et en club).

Les outils de suivi

Des outils de communication entre stagiaires, ERFAN et tuteurs sont nécessaires pour garantir la cohérence entre les différentes sessions d'acquisitions.

Il est de la responsabilité de l'ERFAN de construire en collaboration avec les tuteurs des différents clubs les outils de suivi qui semblent les plus pertinents. Ils peuvent être :

- un livret du stagiaire, pouvant faire apparaître :
 - o le parcours individualisé du stagiaire,
 - o l'organisation pédagogique et les objectifs d'acquisitions des différentes séquences de formation en centre ou en club,
 - o les différentes évaluations réalisées en cours de formation...
- un cahier des charges ou livret à l'attention des tuteurs,
- les supports de cours à destination des tuteurs,
- des fiches de suivi des heures réalisées au sein du club...

Compte tenu de l'architecture du parcours de formation des éducateurs, des accords passés avec notre Ministère de tutelle, le respect de l'alternance est la seule possibilité qui est offerte. **En effet, la reconnaissance de nos brevets fédéraux dans les diplômes de l'Etat nous impose de suivre obligatoirement les modalités de formation et de certification définies dans ce livret référentiel.** Les formations fédérales représentent pour nos jeunes une véritable chance de rentrer dans le dispositif de la formation professionnelle et de valoriser leur vécu et leurs acquis. Mais, c'est aussi une réelle chance pour le club de transmettre sa culture et de pouvoir compter sur de jeunes éducateurs porteurs des valeurs associatives. L'ERFAN se doit donc de mettre en place une formation de qualité, conforme aux exigences définies dans ce livret référentiel.

4 – LE TUTORAT

Le rôle du tuteur est primordial à la réussite du stagiaire et demande une formation adaptée afin de lui permettre d'être efficace dans sa mission d'accompagnement.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Les missions du tuteur peuvent être synthétisées comme suit :

- accueillir le stagiaire au sein du club,
- l'informer, l'initier à la culture fédérale et aux valeurs associatives du club,
- participer à la définition des objectifs et des tâches que le stagiaire doit vivre au sein du club,
- gérer l'alternance en lien avec l'ERFAN,
- organiser en lien avec l'ERFAN le parcours du stagiaire au sein du club,
- transmettre les savoirs faire,
- évaluer le parcours du stagiaire au sein du club (sa progression, ses acquis, ses lacunes....).

La personne assurant la fonction de tuteur, titulaire au moins du brevet fédéral 4^{ème} degré natation course a une expérience confirmée, depuis au moins un an, à ce niveau d'encadrement et doit obligatoirement être majeure et être agréée par l'ERFAN.

Selon le contexte et les conditions de formation, le stagiaire pourra bénéficier de l'accompagnement de 2 tuteurs au maximum, chacun ayant une responsabilité dans un domaine de compétences différent.

Exemples de situations possibles dans la mise en œuvre de la formation :

- le stagiaire intervient dans un club remplissant toutes les conditions pour l'accueillir lors de son stage en situation **ET** la structure dispose d'une ou plusieurs personnes titulaires du brevet fédéral 4^{ème} degré **ET** acceptant de s'intégrer dans la démarche de tuteur. Le stagiaire pourra réaliser son stage dans son club avec le ou les tuteur(s) volontaire(s) pour s'intégrer dans la démarche de formation.
- le stagiaire intervient dans un club remplissant toutes les conditions pour l'accueillir lors de son stage en situation **MAIS** le club ne dispose pas de personne titulaire du brevet fédéral 4^{ème} degré acceptant de s'intégrer dans la démarche de tuteur. Le stagiaire pourra réaliser son stage dans un autre club avec un ou deux tuteur(s) volontaire(s) pour s'intégrer dans la démarche de formation...

Dans tous les cas de figures, le stagiaire doit faire son stage en situation au sein d'un club remplissant les conditions pour l'accueillir dans le cadre de sa formation au brevet fédéral 4^{ème} degré **ET** être accompagné par un ou deux tuteurs, titulaires du brevet fédéral 4^{ème} degré qui acceptent de s'intégrer dans la démarche de formation. L'agrément du stage en situation et du tuteur reste placé sous la responsabilité du conseiller technique régional coordonnateur.

5 – LES MODALITES DE LA CERTIFICATION

Le temps consacré à la certification n'est pas inclus dans le temps de la formation.

Les 8 unités capitalisables du BF4 sont certifiées par 5 épreuves correspondant à des situations caractéristiques des activités du titulaire du Brevet Fédéral 4^{ème} degré et construites à partir du référentiel de certification du diplôme.

Les épreuves d'évaluation certificative ne donnent pas forcément lieu à une épreuve par unité capitalisable. Ainsi, les épreuves 1 et 5 permettent la validation de plusieurs UC du BF4.

Pour chacune des différentes épreuves, le candidat est déclaré apte ou inapte.

Les UC non validées imposent à l'ERFAN de proposer au stagiaire un rattrapage personnalisé (complément individuel de formation). Le stagiaire doit alors se présenter à une nouvelle session de certification pour valider l'UC ou les UC correspondantes.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

L'ensemble des UC doit être validé pour l'obtention du diplôme. L'ensemble des épreuves est validé par un jury constitué sous la responsabilité du Conseiller Technique Régional, responsable pédagogique de l'ERFAN.

a – Les différentes épreuves de certification du Brevet Fédéral 4^{ème} degré natation course

Aucun ordre n'est défini pour l'organisation des épreuves.

Epreuve 1- contrôle continu sur la mobilisation des connaissances et des compétences, en lien avec l'UC 1, l'UC 3, l'UC 6 et l'UC 8 du BF4, acquises par le travail individuel personnel et les apports en centre. Le choix des épreuves pour chaque UC reste à l'initiative des ERFAN.

Le contrôle continu des connaissances est organisé en lien avec la compétence à acquérir. Par exemple, le stagiaire peut être évalué dans le cadre d'une mise en situation au sein du club ou non, par un devoir sur table, un devoir maison etc.

Epreuve 2- épreuve d'analyse d'une pratique compétitive de la discipline.

A partir d'une observation, le candidat démontre lors d'un exposé et d'un entretien d'une durée de 30 minutes sa capacité à analyser une pratique de niveau national Jeunes dans sa discipline.

Cette épreuve permet de valider l'UC 4 du BF4.

L'entretien est réalisé en parallèle de l'exposé, dans le but d'amener le candidat à préciser, à développer sa pensée. L'objectif n'étant pas de mettre le candidat en difficulté.

Epreuve 3- Test de sécurité

La compétence dans le domaine de la sécurité est essentielle. Elle doit être vérifiée en début et en fin de formation.

Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite « en canard » et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètres,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.

Cette épreuve permet de vérifier, la capacité du candidat au BF4 à assurer la sécurité des pratiquants.

Epreuve 4- conduite d'une séance complète (évaluation du candidat sur son groupe) suivie d'un entretien d'une durée de 30' avec le jury.

Pour cette épreuve, aucun temps de séance n'est défini.

Cette épreuve permet de valider l'UC5 du BF4.

La préparation de la séance n'est pas surveillée, le candidat peut arriver le jour de l'épreuve avec sa séance préparée.

L'entretien permet au candidat de justifier ses choix en lien avec sa démarche de perfectionnement sportif, d'analyser sa séance et de proposer des prolongements.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Epreuve 5- présentation d'un rapport de stage.

A l'issue du stage en situation, le stagiaire explicite son expérience dans les domaines de la conception et de la coordination de la mise en œuvre de son projet sportif. Epreuve sur une durée de 30'.

Le stagiaire est capable de présenter comment il conçoit son projet d'action et comment il s'y prend pour coordonner la mise en œuvre du projet sportif de sa discipline et d'en faire une analyse.

Cette épreuve permet de valider l'UC 2 et l'UC7 du BF4.

Le rapport est rédigé sur un maximum de 10 pages, l'objectif étant d'amener le candidat à synthétiser ses propos. Il ne s'agit pas d'accumuler toutes les pièces (plan annuel, séances, fiches d'évaluation...) qu'il a pu créer et utiliser lors de son stage en situation de 160 heures mais bien d'amener le stagiaire à expliquer et critiquer sa démarche et son action.

6 – LA FORMATION CONTINUE DU BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

Le maintien des prérogatives du Brevet Fédéral 4^{ème} degré de la Fédération Française de Natation est soumis au suivi d'une formation continue de deux journées par Olympiade, validées par le cadre technique régional coordonnateur.

Cette formation continue comprend :

- une demi-journée de secourisme et sécurité :
 - o révision sur la formation du secourisme,
 - o en piscine, réalisation du test de sécurité et mise en situation pratique,
- une journée et ½ une formation dans le domaine pédagogique correspondant au niveau des compétences visées dans le brevet fédéral 4^{ème} degré.

Pour tout arrêt d'activité égale ou supérieure à une Olympiade, le candidat, pour valider ses capacités à reprendre un groupe en charge fera l'objet d'un positionnement réalisé par le cadre technique régional coordonnateur. Le cas échéant un complément de formation lui est proposé à des fins de remise à niveau.

Pour s'inscrire à la formation continue, la personne doit être licenciée au sein d'un club de la FFN et justifier, au sein d'un club FFN, d'une expérience d'entraînement au cours de la dernière Olympiade. L'attestation justifiant de cette expérience est délivrée par le Président du club.



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

BREVET FEDERAL 4^{ème} DEGRE NATATION COURSE

CHAPITRE IV : LES EQUIVALENCES ET LES DISPENSES

1 – DEFINITIONS ET GENERALITES

Quel que soit le profil de la personne sollicitant une équivalence ou une dispense, le candidat doit :

- participer à un entretien organisé par l'ERFAN sous la responsabilité du cadre technique régional coordonnateur,
- suivre une formation complémentaire obligatoire, sur deux journées, organisée par l'ERFAN afin d'aborder les thèmes suivants :
 - o formation à la fonction de tuteurs : 4 heures,
 - o la protection des mineurs et les comportements à risque : 3 heures.
 - o les directives techniques nationales : 2 heures,
 - o actualisation des connaissances : 5 heures.

L'attribution du brevet fédéral 4^{ème} degré natation course est du ressort de la Direction technique nationale de la Fédération française de natation. L'ERFAN instruit le dossier administrativement et le transmet à la Fédération française de natation pour décision d'attribution.

Toutes les équivalences, dispenses ou mesures particulières d'attribution (exemple CIAA) possibles sont définies dans le texte général du brevet fédéral 4^{ème} degré natation course. Il faut se référer à la partie concernant les équivalences et les dispenses.

Afin d'aider l'ERFAN dans les démarches administratives d'équivalences et de dispenses, des documents spécifiques concernant les procédures et les dossiers de demande d'équivalence ou de dispenses du brevet fédéral 4^{ème} degré natation course sont proposés selon le profil particulier de la personne sollicitant une équivalence ou une dispense.

Sur ce chapitre, l'ERFAN utilisera uniquement ces différents documents.